

BLIND CAMPAIGN TOUR 2025

1

L'Association ICI ET LÂ-BAS, engagée dans la promotion et la défense des droits des personnes aveugles et malvoyantes, a organisé, du 28 janvier au 7 février 2025, une campagne de sensibilisation intitulée « **Face à mon camarade handicapé** ». Cette initiative s'inscrivait dans le cadre de la semaine de la jeunesse et visait à sensibiliser la communauté éducative, en particulier les élèves dits « valides », à l'importance de l'inclusion des élèves en situation de handicap. Le principal objectif était de promouvoir une école inclusive,



respectueuse de la diversité, et de combattre les discriminations et stigmatisations qui peuvent affecter les élèves handicapés, particulièrement ceux souffrant de cécité ou de malvoyance.

La campagne s'est déroulée dans quatre établissements scolaires de la ville de Douala. La première escale a eu lieu le 28 janvier à la **Fondation Kamtchou Ndami**, où des sensibilisations ont été organisées auprès des élèves des classes secondaires. Le 4 février, la caravane s'est poursuivie au **Lycée Bilingue de Bonabéri**, lors du grand rassemblement du lundi. Le 7 février, la campagne a pris place au **Collège Charles de Gaulle** lors de la grande kermesse, avant de se clore le lendemain au **Lycée de Makepe**. Dans chaque établissement, des ateliers interactifs ont été animés, mettant l'accent sur la nécessité de respecter et d'intégrer les élèves handicapés dans les activités scolaires et



parascolaires. L'un des moments forts de ces rencontres a été la démonstration des savoir-faire des personnes aveugles, notamment à travers l'utilisation d'un ordinateur



et d'un smartphone adaptés. Ces démonstrations ont non seulement permis de briser les stéréotypes associés aux personnes handicapées, mais aussi de montrer les capacités d'adaptation et de résilience de ces élèves. Les élèves ont

particulièrement été intéressés par l'histoire de Louis Braille, une figure emblématique de l'inclusion des personnes aveugles, dont le système d'écriture est toujours utilisé



aujourd'hui pour faciliter l'accès à

l'information.



Un autre aspect clé de la réussite de cette campagne

a été le rôle fondamental joué par la Délégation des Affaires Sociales du Littoral, qui a apporté un soutien technique crucial. Leur collaboration a permis d'assurer la bonne marche de l'événement et d'encourager les responsables scolaires à participer pleinement à cette initiative. Leur appui a été essentiel pour l'accès aux établissements et pour la mobilisation des acteurs scolaires. Les responsables des établissements scolaires ont également été des partenaires déterminants dans cette campagne. Les chefs d'établissement ont montré une grande ouverture en facilitant l'intégration de la campagne dans les emplois du temps scolaires. Ils ont compris l'importance de cette sensibilisation et ont mobilisé non seulement les élèves, mais

aussi les enseignants et le personnel administratif. Les enseignants, quant à eux, ont activement participé aux activités et ont pris part aux discussions, contribuant à la



sensibilisation des jeunes sur l'inclusion et la solidarité. Leur implication a permis de toucher un large public, à la fois les élèves et leurs familles, et d'initier un dialogue sur la place des personnes handicapées dans

le système éducatif. L'enthousiasme manifesté par la communauté éducative a été un signe encourageant pour la suite. Les élèves, intéressés et attentifs, ont posé des questions pertinentes et ont montré une réelle volonté d'en apprendre davantage sur les droits des personnes handicapées et les moyens de contribuer à un environnement scolaire plus inclusif. L'initiative a ainsi permis de créer une prise de conscience collective sur la nécessité d'intégrer pleinement les élèves en situation de handicap dans toutes les dimensions de la vie scolaire.



En conclusion, la campagne « **Face à mon camarade handicapé** » a été un grand succès grâce à la collaboration avec des établissements scolaires, la Délégation des Affaires Sociales du Littoral, ainsi que des enseignants et des élèves.

Cet événement a permis de sensibiliser efficacement la communauté éducative à la

question de l'inclusion scolaire des élèves handicapés, et a ouvert la voie à des actions futures pour renforcer l'accessibilité et l'intégration des élèves handicapés dans le système éducatif camerounais. La campagne a démontré l'importance d'une éducation inclusive et a montré qu'avec la bonne volonté et les bons soutiens, il est possible de surmonter les obstacles à l'intégration des personnes en situation de handicap.

4

FORMATION EN INFORMATIQUE ADAPTEE

5

L'association **ICI ET LA-BAS** est une organisation à but non lucratif engagée dans la promotion et la défense des droits des personnes aveugles et malvoyantes, notamment à travers le développement de l'accessibilité numérique par la formation en informatique adaptée. Dans



cette dynamique, l'association a mis en œuvre un projet de **formation de formateurs en informatique adaptée**, financé par **UNESCO – Heritage for Sustainable Cities (USC)**, avec l'appui technique de la **Commune d'Arrondissement de Douala 1er**.

Ce projet est né du constat du manque de formateurs qualifiés capables de dispenser des formations en informatique adaptées aux personnes aveugles et malvoyantes dans la commune. L'objectif principal était de former **cinq (05) formateurs**

spécialisés, afin qu'ils puissent à leur tour transmettre leurs compétences à d'autres bénéficiaires, créant ainsi un effet multiplicateur durable en matière d'inclusion numérique.

Les activités ont porté sur la sélection des formateurs, leur formation aux outils informatiques adaptés, notamment les logiciels d'assistance, ainsi que sur les méthodes pédagogiques spécifiques aux déficiences visuelles. A l'issue de cette formation, les formateurs ont animé plusieurs sessions au profit d'élèves, d'étudiants et de professionnels aveugles et malvoyants.



Grâce à ce mécanisme de diffusion des compétences, **plus d'une cinquantaine de personnes** ont bénéficié directement et indirectement des retombées du projet. Les bénéficiaires ont amélioré leur maîtrise des outils informatiques, renforçant ainsi leur autonomie, leur accès à l'information et leurs opportunités d'insertion socioprofessionnelle.

Le projet a également contribué à la promotion de l'égalité de genre, en encourageant la participation des femmes aveugles et malvoyantes aux formations, et en facilitant leur accès aux compétences numériques. Par ailleurs, il a renforcé la sensibilisation de la communauté locale à l'importance de l'inclusion numérique et des droits des personnes vivant avec un handicap visuel.



Achevé avec succès, ce projet constitue une action phare de l'association **ICI ET LA-BAS** en 2025. Il a permis de poser des bases solides pour la continuité des formations en informatique adaptée dans la Commune d'Arrondissement de Douala 1er, tout en renforçant durablement les capacités locales en matière d'accessibilité numérique.

ATELIER DE DIETETIQUE

6

Le vendredi, 21 Aout 2025, de 10h à 15 h il s'est tenu au sien de l'association ICI ET LABAS, des consultations diététiques pour nos cibles. Il était question d'évaluer l'état de santé de nos membres et de leur conseiller et de leur proposer des régimes aliments simple et accessible à tous. Pour cela, était présente dans l'équipe consultante 5 Infirmières Diététiciennes tropicales Bénévoles :



- Mme NGOHEN Solange
- Mme TIDO NDIE Chanceline
- DJUDJO FOSSI Kevine
- DJOMO Rostandine
- YAMADJEU Kevine Wome

Après présentation de nos infirmières, les patients étaient reçus suivant l'ordre d'arriver.

Les infirmières étaient en deux groupes, les unes consultaient et les autres expliquaient les résultats.



Au total, nos infirmières ont reçu plus de 25 personnes donc 7 femmes et 18 hommes, de tranches variant de 25 ans à 60 ans.

Les paramètres suivants étaient pris sur chaque patient :

Le poids ; La taille ; La tension ; L'indice de masse corporelle ; La graisse corporelle ; L'eau ; La masse des os ; Corps d'Age ; Indice de graisse viscérale ; Les sels inorganiques ; Le taux de métabolisme de base et bien plus.

Après, la prise des paramètres, les explications et les recommandations ont été données à chaque personne individuellement, selon ses résultats.

Comme résultat en générale, 12 patients souffraient de pathologies diverses :

- 4 personnes avaient la tension 2 hommes et 2 femmes.
- 4 personnes handicapées de la vue souffraient de Les sels minéraux bas, 3 hommes et 1 femme,
- 4 personnes aveugles et malvoyants souffraient d'obésités sévère donc 2 hommes et 2 femmes.
- 1 personne masculine souffrait de masse musculaire faible.



En générale, près de la moitié des personnes consultées présentait un ou plusieurs problèmes. Ce résultat traduit selon nos spécialistes les mauvaises habitudes alimentaires de nos cibles. Il a été recommandé durant les phrases de questions réponses, hormis les recommandations individuelles selon les cas de consommer les fruits et crudités le matin, boire beaucoup d'eau plus de 02 litres par jour, et consommer les bouillons le soir. Une photo de famille est venue mettre fin à la consultation.

45^{EME} EDITION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA CANNE BLANCHE

8

À l'occasion de la 45^e Journée Internationale de la Canne Blanche, l'ASSOCIATION ICI ET LABAS, en partenariat avec MALEP France, et SOTICAM a organisé une vaste campagne de distribution de cannes blanches au bénéfice des personnes aveugles et malvoyantes de Douala et de ses environs. L'événement s'est tenu le 14 octobre 2025 de 10h à 15h30, à l'**esplanade du siège** de l'association, situé au rond-point Deido, **lieudit Montée Collège** Alfred Saker. Placée sous le thème : « *Canne blanche : levier d'inclusion et de participation citoyenne en période électorale* ».



Y ont pris part à la cérémonie :

- Madame la Cheffe du Centre Social de Deido 1
- Les présidents des associations sœurs
- Les bénéficiaires, personnes aveugles et malvoyantes
- Les bénévoles et amis de l'association ICI ET LABAS
- **Les medias de la ville**

Les Objectifs de la cérémonie :

La cérémonie avait pour objectif de :

- Sensibiliser les personnes aveugles et le grand public sur les signes de la canne blanche,
- Promouvoir l'usage de la canne blanche comme levier d'inclusion et d'autonomie,
- Renforcer les liens entre les acteurs associatifs, les institutions locales et les bénéficiaires,
- Distribuer des cannes blanches aux personnes en situation de handicap visuel.



Le Déroulement

La célébration a débuté à 10h30 par les formalités protocolaires, sous la supervision de Madame la Cheffe du Centre Social de Deido 1, accompagnée des présidents des associations partenaires. L'ouverture officielle a été marquée par l'exécution solennelle de l'hymne nationale du Cameroun, suivie du mot d'accueil prononcé par Madame la Cheffe du Centre Social.



Dans son allocution, celle-ci a salué le travail remarquable accompli par l'ASSOCIATION ICI ET LABAS et ses partenaires Far de cette cérémonie **MALEP France**

et SOCTICAM en faveur des personnes aveugles et malvoyantes, soulignant particulièrement les efforts déployés au cours de l'année 2025. Elle a ensuite sensibilisé les bénéficiaires sur l'importance de la canne blanche comme outil d'autonomie, tout en insistant sur la nécessité de posséder une carte d'invalidité.

Un échange interactif s'est ensuite engagé entre elle et les bénéficiaires, autour de questions pratiques. L'une des interrogations majeures portait sur « le prix et l'utilité de la carte d'invalidité ». À cette question, elle a répondu que la carte est gratuite et qu'elle permet d'accéder à plusieurs avantages, notamment des réductions dans les transports publics et l'accès facile à certains services de santé, **de transport et bien plus.**

Le discours du Président de l'ASSOCIATION ICI ET LABAS a suivi celui de la Cheffe du Centre Social. Dans son intervention, Mr KWESSI a tenu à exprimer sa profonde gratitude envers l'association **MALEP France**, dont le soutien a été déterminant pour la réussite de cette campagne de distribution. Il a ensuite présenté brièvement les principales activités menées par l'association, mettant en lumière les actions de formation, d'accompagnement et de sensibilisation en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. Enfin, il a lancé un appel chaleureux aux bénéficiaires, les invitant à rejoindre l'association pour bénéficier des formations et services proposés au sein du centre.

Après cette phrase, La cérémonie a été marquée par un moment fort : un exposé inspirant sur la canne blanche présenté par Ange Romain, président de la **SODEVIAC (Solidarité des Déficiants Visuels Actifs du Cameroun)**. Dès l'ouverture de son intervention, il a tenu à rappeler avec émotion que son parcours personnel et professionnel est intimement lié à cet outil d'autonomie. Selon ses propres mots :



« *Je suis ce que je suis grâce à la canne blanche, qui m'a ouvert différentes portes dans la vie.* »

Il a également souligné que c'est grâce à elle qu'il a pu accomplir son devoir citoyen en participant aux élections présidentielles le dimanche précédent. Il a ensuite exhorté ses camarades à ne jamais avoir honte d'utiliser la canne blanche, symbole de dignité et d'indépendance. Son exposé s'est poursuivi par une sensibilisation aux bonnes pratiques à adopter lorsqu'on est accompagné d'un guide ou d'une personne proposant son aide.

La cérémonie s'est poursuivie par la remise officielle des cannes blanches aux bénéficiaires. Plus de 150 personnes étaient présentes, réparties comme suit :

- Plus de 100 personnes aveugles, membres de six associations : ICI ET LABAS, AFICSA, SODEVIAC, AHFA, CERIAV ? LUJAC et le groupe scolaire bilingue LA PROMISE.



- Une vingtaine de guides et bénévoles
 - Une dizaine de journalistes
 - L'équipe d'organisation et les représentants administratifs
- Au total, 60 cannes blanches ont été distribuées :

- 7 enfants (2 garçons, 5 filles)
- 16 femmes, âgées de 16 à 65 ans
- 38 hommes, âgés de 19 à 85 ans

Malheureusement, en raison d'un nombre insuffisant de cannes et de

l'absence de modèles de grande taille (1,30 m, 1,35 m, 1,50 m), tous les bénéficiaires n'ont pas pu être servis.

La cérémonie a été ponctuée par des intermèdes et des dégustations de produits offerts par SOTICAM (yaourts, jus naturels). Dans une ambiance empreinte de joie et de reconnaissance, les bénéficiaires ont chaleureusement remercié l'association MALEP France pour ce don précieux, qui leur permettra de se déplacer en toute autonomie et de vaquer sereinement à leurs occupations.

Ils ont exprimé leur gratitude en ces termes :

« Que Dieu bénisse MALEP abondamment afin que l'année prochaine, elle réalise encore plus que ce qu'elle a accompli aujourd'hui. »



La cérémonie s'est achevée par : Une photo de famille, Des interviews et La distribution finale des produits SOTICAM (yaourts, jus naturels, conserves de tomates). La clôture officielle a eu Un cocktail convivial offert par l'association lieu aux environs de **15h30**, dans une atmosphère



SALON DU LIVRE DE DOUALA 2025

11

Du 27 au 30 novembre 2025, la Maison de la Culture Sawa située à Akwa, Place La Bessèkè, a accueilli la 3^e édition du Salon du Livre de Douala (**SALIDO 2025**). Ce grand rendez-vous culturel de la Ville de



Douala a réuni des maisons d'édition, des auteurs, des acteurs du livre, des associations culturelles ainsi que des milliers de visiteurs venus célébrer la lecture et la culture sous toutes leurs formes.

Dans ce cadre, l'association Ici et Là-Bas, qui œuvre pour la promotion et la défense des droits des personnes aveugles et malvoyantes, a une fois de plus eu l'honneur de prendre part à cet événement majeur, sur invitation de Monsieur le Maire de la



Ville de Douala, Dr **Roger MBASSA NDINE**. Cette participation s'inscrivait dans la continuité de l'engagement de l'association en faveur de la lecture inclusive et de

l'accessibilité du livre pour tous, sans distinction.

Le stand de l'association a mis en avant les ouvrages réalisés par des personnes aveugles et malvoyantes ainsi que le système de lecture et d'écriture braille. À travers des



démonstrations pratiques et des échanges directs avec le public, les visiteurs ont pu découvrir le braille, parfois pour la toute première fois, et mieux comprendre les réalités liées à l'accès au livre pour les personnes vivant avec un handicap visuel. Le stand

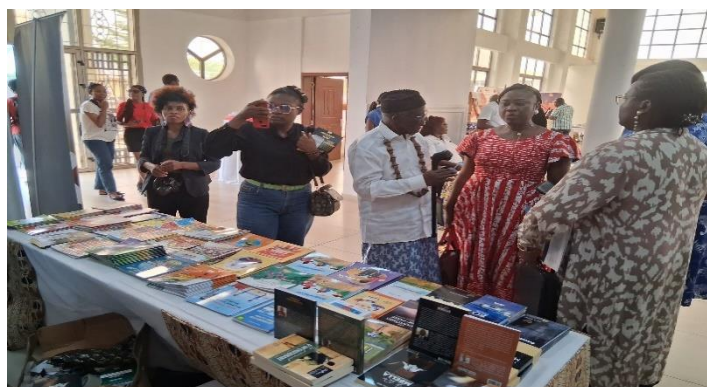


a suscité un vif intérêt et attiré de nombreux visiteurs, parmi lesquels Monsieur le Maire de la Ville de Douala, accompagné de sa délégation. Cette visite officielle a été marquée par des échanges

riches et symboliques autour de la lecture inclusive, des droits des personnes aveugles et malvoyantes et de l'importance de l'accessibilité dans l'univers du livre. Le Maire et sa suite se sont montrés particulièrement impressionnés par le caractère inclusif du stand et par la qualité des ouvrages présentés. De nombreux visiteurs ont exprimé leur admiration et leur étonnement face aux capacités de lecture et d'écriture en braille, tout en formulant le souhait de voir l'État et les collectivités territoriales s'investir

davantage dans ce domaine afin de favoriser un accès équitable au livre et à la culture pour tous. Ces réactions traduisent l'impact positif de la présence de l'association au SALIDO 2025 et l'importance de la sensibilisation à l'inclusion sociale par la culture.

La participation de l'association **ICI ET LA-BAS** à la 3^e édition du Salon du Livre de Douala a ainsi contribué à renforcer la visibilité des personnes aveugles et malvoyantes dans l'espace culturel, tout en rappelant que l'inclusion passe également par la lecture, l'éducation et la culture. L'association renouvelle sa gratitude à la Communauté Urbaine de Douala, aux organisateurs du SALIDO et à l'ensemble des visiteurs pour leur



soutien et leur intérêt, et réaffirme son engagement à poursuivre ce combat pour une société plus inclusive.

35EME JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PERSONNES HANDICAPEES 2025.

14

Date : Jeudi 04 décembre 2025 **Lieu :** Centre social de Deido | **Heure :**
11h30 – 14h00

Objet de la rencontre

La table ronde organisée au Centre social de Deido I s'inscrivait dans le cadre de la 35^e édition de la Journée internationale des personnes handicapées. Le thème retenu au Cameroun était : « **Innovation pour l'inclusion : construire ensemble des communautés inclusives** », en cohérence avec le thème global des Nations Unies : « **Promouvoir des sociétés inclusives pour les personnes handicapées afin de faire progresser le développement social** ».

L'objectif principal était :

- Informer et éduquer sur le sens de cette journée.
- Comprendre le point de vue des personnes handicapées sur le thème.
- Identifier les difficultés rencontrées dans leur inclusion sociale et professionnelle.

Participants

Environ vingt personnes handicapées, hommes et femmes, ont pris part à la rencontre. Les participants étaient principalement des personnes à mobilité réduite (handicap moteur léger et lourd) et des personnes aveugles et malvoyantes.

Ils représentaient quatre associations : **ASPHADYCAM, ALINEFONDATION, ICI ET LÀ-BAS** et l'**Association des Mamans SIZA**

L'association *ICI ET LA-BAS* était représentée par :

Madame **Kenmoe Lily**, Monsieur **Siyap Parfait**, Monsieur **Essengue Joseph** Monsieur **Leonel Femdje**

15

Déroulement

À 11h30, la Cheffe du Centre social a ouvert la séance en rappelant les raisons de la célébration. Elle a interrogé les participants sur l'origine de cette journée. Les réponses ont varié entre : Journée de défense des droits des personnes handicapées et Journée de célébration des personnes handicapées.

Il a été précisé par les participants que cette journée a été proclamée en 1992 par l'Assemblée générale des Nations Unies et qu'elle est célébrée chaque année le **3 décembre**. Ses objectifs sont :

- Sensibiliser le grand public aux réalités et défis des personnes handicapées.
- Promouvoir les droits humains et lutter contre la discrimination.
- Encourager l'inclusion sociale et professionnelle, en mettant en avant les bénéfices d'une société accessible à tous.

Interventions

La Cheffe du Centre social a ensuite :

- Encouragé les associations et les personnes handicapées à être au cœur de cette célébration et à jouer un rôle actif pour éviter que cette journée ne passe inaperçue au Cameroun.
- Insisté sur l'importance de l'autonomisation des personnes handicapées par le travail et la valorisation de leurs compétences.

- Invité les participants à s'éloigner de la mendicité et à utiliser leurs talents, notamment en adoptant les nouvelles technologies (comme les réseaux sociaux), afin de promouvoir le handicap et renforcer leur inclusion.

16

Droits à l'éducation gratuite et à la réduction sur la santé des personnes handicapées.

Lors de la réunion, la question des droits à l'éducation gratuite et aux réductions sur la santé pour les personnes handicapées a été évoquée. Plusieurs personnes handicapées ont dénoncé des pratiques dans Certains lycées visant à contourner ces droits. Elles ont signalé qu'on leur impose encore le paiement total ou partiel des frais de scolarité, alors que la loi prévoit la gratuité de l'école pour les personnes handicapées et pour les enfants issus de parents handicapés.

Exemples cités

Durant les échanges, certains établissements ont été mentionnés : **Lycée Joss, Lycée d'Akwa Nord, Lycée de Brassaville** comme établissement respectant pleinement les droits des personnes handicapées.

Procédure rappelée par la cheffe de centre

La cheffe de centre a présenté la procédure à suivre pour être exonéré des frais de scolarité. Elle a précisé que : Les **frais de l'Association des Parents d'Élèves (APE)**, fixés à **25 000-35000 F**, sont gratuits pour les personnes handicapées. Les **frais d'éligibilité**, d'un montant de **10 000 F**, sont également gratuits. Les **seuls frais à payer** restent ceux de **l'assurance scolaire**, évalués à environ **2 000 F**, selon les lycées.

Accès aux soins de santé pour les personnes handicapées

La cheffe de centre a rappelé la procédure à suivre pour bénéficier de la gratuité des soins :

17

- Après l'achat du **carnet de consultation**, il faut se rendre directement au **service social de l'hôpital**.
- Il est nécessaire de présenter sa **carte d'invalidité**.
- C'est le service social qui délivre l'**approbation** permettant de bénéficier de la **gratuité de la consultation** ainsi que de certains **frais d'examen**. Elle a également tenue à préciser les hôpitaux qui respecte les droits à la santé gratuit comme l'hôpital laquitinine , la garnison militaire de Douala.

Elle a insisté sur l'importance de respecter cette démarche afin que les personnes handicapées puissent jouir pleinement de leurs droits en matière de santé.

Recommandations

La cheffe de centre a exhorté les personnes handicapées à : Ne pas se laisser arnaquer, Se référer systématiquement aux textes de loi, Revendiquer leurs droits chaque fois qu'ils sont menacés ou bafoués, Revenir à chaque fois au centre Sociale lorsqu'on veut se faire Arnaquer, ou lorsqu'il y'au un malentendu, Les personnes handicapées doivent rédiger personnellement leur projet et le déposer auprès des mairies ou des structures portuaires. Elle exhorte également les personnes handicapées à se regrouper en association afin de renforcer leurs capacités de revendication et défendre plus efficacement leurs droits.

Conclusion

18

La rencontre a permis de :

Souligner l'importance de la Journée internationale des personnes handicapées.

Mettre en évidence les défis persistants liés à leur inclusion sociale et professionnelle. Encourager les personnes handicapées ainsi que leurs associations à s'impliquer activement dans la défense de leurs droits et la valorisation de leurs talents. Cette table ronde a constitué un moment d'échanges constructifs et de sensibilisation, renforçant l'engagement collectif pour bâtir des communautés inclusives au Cameroun.

Clôture

La table ronde s'est achevée aux environs de 14h00, et s'est conclue par un casse-croûte convivial partagé entre les participants.

Projet pertinence suite au constat

Projet de vulgarisation des textes de loi relatifs aux personnes handicapées et de les inciter à les revendiquer, afin de garantir une véritable inclusion dans la ville de Douala.



Photo de l'atelier

7E FORUM DE L'ANTIC SUR L'APPORT DES START-UPS DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

19

Douala, du 29 au 31 décembre 2025 – Sawa Hôtel, Bonanjo



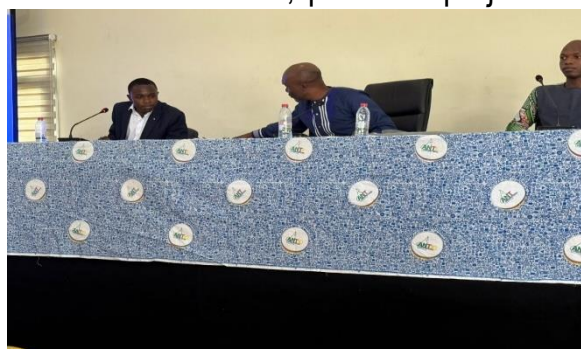
À l'invitation de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), l'Association ICI ET LA-BAS a pris part à la 7e édition du Forum sur l'apport des Start-ups dans le développement de l'économie numérique qui s'est déroulée du 29 au 31 décembre 2025 au **Sawa Hotel à Douala, Bonanjo**. Le forum, organisé sous l'égide de l'ANTIC, avait pour objectif de réunir les

acteurs clés de l'écosystème des technologies de l'information et de la communication afin de réfléchir à l'impact des innovations technologiques dans le développement socio-économique du Cameroun, tout en mettant en lumière des solutions numériques à fort impact social.

Au cœur des discussions, l'ANTIC a mis l'accent sur le rôle des start-ups innovantes qui utilisent les technologies émergentes — telles que l'intelligence artificielle, les objets connectés et les applications mobiles — pour résoudre des défis sociaux complexes. L'agence a souligné la nécessité de créer un environnement propice à l'émergence de telles entreprises, conformément à sa mission de promotion et de développement des technologies de l'information et de la communication au Cameroun.

Parmi les innovations primées ou mises en avant lors du forum, plusieurs projets ont retenu l'attention du public :

- Le projet de lunettes intelligentes porté par **Manfred Asah Agha** — une solution technologique capable d'aider les personnes aveugles à détecter les obstacles grâce à des capteurs et de l'intelligence artificielle — qui a remporté le prix spécial de l'innovation numérique du chef de l'Etat organisé par le ministère des postes et télécommunications.



L'événement a mis en exergue l'importance des start-ups dans la transformation numérique et l'inclusion sociale, en particulier pour les populations vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap visuel. La présence de l'association ICI ET LA-BAS, représentée son président, M. Christian Kwessi accompagné de deux autres membres de son équipe a été marquante non seulement par son rôle de participant actif mais surtout par l'exposé du projet Blind Key, une solution innovante conçue pour autonomiser les personnes aveugles et malvoyantes.



Le président de l'association, lui-même aveugle, a porté la voix de milliers de personnes vivant avec un handicap visuel au Cameroun. Son intervention a souligné la nécessité d'intégrer pleinement les personnes handicapées dans l'écosystème numérique et d'investir dans des technologies inclusives qui améliorent non seulement l'autonomie, mais aussi la participation citoyenne et économique des populations marginalisées.

« LINA », une solution dite de compagnon intelligent intégrée dans une paire de lunettes, développée par **Hessack Ryan** — un dispositif qui restaure une forme d'autonomie et transforme la manière dont les personnes aveugles interagissent avec leur environnement. Ce projet lui a valu le Prix HUAWIE 2025 pour son innovation.

- **Motombi Rudolf Ndelli**, ingénieur électricien, qui a développé un dispositif connecté à une canne blanche capable d'envoyer des informations environnementales par SMS directement au téléphone de l'utilisateur aveugle, une innovation simple mais puissante pour accroître la sécurité et l'indépendance.

Ces technologies, bien que distinctes, partagent un objectif commun : réduire les inégalités entre personnes voyantes et non voyantes à travers l'innovation et permettre une meilleure inclusion sociale. L'ANTIC a souligné que ces solutions sont des leviers essentiels pour construire une économie numérique qui ne laisse personne de côté, particulièrement dans un contexte où l'inclusion des personnes en situation de handicap demeure un impératif national et international.

Dans ce cadre, le projet Blind Key, co-fondé par Christian Kwessi, s'est distingué comme un exemple emblématique d'innovation inclusive. La Blind Key est une clé USB programmable renfermant une suite logicielle, notamment des lecteurs d'écran qui activent automatiquement la synthèse vocale dès la connexion à un ordinateur. Cette technologie rend l'ordinateur accessible aux personnes non voyantes, leur permettant une utilisation autonome pour l'éducation, la communication digitale et l'accès à l'information.

Cette initiative n'a pas seulement été saluée pour son ingéniosité technique, mais aussi pour son impact social tangible : elle donne accès à l'outil informatique à des individus qui



en étaient exclus, contribuant ainsi à la réduction de la fracture numérique chez les personnes aveugles et malvoyantes.

La participation de l'Association ICI ET LÀ-BAS au forum a permis non seulement de représenter la communauté des personnes aveugles, mais aussi de plaider pour une

inclusion effective via la technologie. Le président Kwessi a utilisé la plateforme pour exhorter les décideurs et les acteurs du numérique à considérer les besoins spécifiques des personnes handicapées dans les politiques publiques et les stratégies d'innovation.

En conclusion, la 7e édition du Forum de l'ANTIC a offert une tribune exceptionnelle pour mettre en lumière des innovations technologiques à fort impact social. Elle a permis de promouvoir une vision de l'économie numérique qui intègre les personnes en situation de handicap visuel comme acteurs et bénéficiaires de la transformation digitale.

L'engagement de l'Association **ICI ET LÀ-BAS** et de son président montre que l'innovation inclusive n'est plus une option, mais une nécessité pour un Cameroun véritablement équitable.

